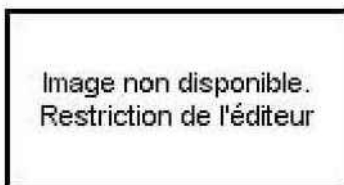


**BUSINESS** PROSPECTIVE

## ■ TÉMOIN

**« Cette reconnaissance m'a vraiment servi »****Salim Hassani,**  
46 ans, cuisinier au Balzar (Paris)

(DR.)

Il reconnaît avoir beaucoup hésité. « On passe des nuits blanches à y réfléchir », lâche-t-il pudiquement. Mais, si Salim Hassani témoigne aujourd'hui publiquement, c'est pour, dit-il, à son tour dissiper certains malentendus. Employé à la brasserie le **Balzar** à Paris depuis 1994, ce second de cuisine a cru devoir abandonner son métier à cause d'une violente douleur à la hanche survenue en 2010. « Après vingt ans debout en cuisine, je ne pouvais plus me lever. Il a fallu m'opérer et je n'ai pu envisager de réintégrer mon poste de tra-

vail qu'après un an et demi d'arrêt maladie. » Pendant son congé, quand la médecine du travail lui suggère de demander une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), il est d'abord réticent. « J'avais peur d'être stigmatisé dans mon travail. Alors qu'en fait c'est tout le contraire... »

**Limitée dans la durée**

Il reprend le chemin des cuisines, en 2011, avec un mi-temps thérapeutique. « L'idée de la reconnaissance du handicap a fait son chemin, se souvient-il. Un ami m'a parlé des avantages qu'il en avait tirés et la médecine du travail et la mission handicap du groupe Flo, mon employeur, ont levé les derniers préjugés. Je ne sais pas comment ma condition va évoluer, mais l'idée d'avoir une reconnaissance pour une durée limitée est rassurante car elle ne vous fige pas dans le handicap à jamais. » Il est également sensible

aux arguments de son employeur qui lui explique les aménagements auxquels il pourra prétendre.

« Grâce à cette reconnaissance, j'alterne le travail de cuisine que j'aime avec des tâches administratives quand je suis fatigué », résume-t-il. « Il a pu réintégrer son poste en fonction de son handicap sans aucun problème, confirme Jean-Marie Riberpry, le directeur du Balzar. Il est passionné par son métier et continuera d'évoluer. »

Salim Hassani a vu sa reconnaissance validée en 2011 pour cinq ans. S'il le faut, il demandera un renouvellement. « Cette reconnaissance m'a vraiment servi. Elle donne droit à des formations, si le salarié veut ou doit changer de métier. » Le cuisinier en a profité pour faire un bilan de compétences. « Il en est ressorti que j'étais fait pour travailler derrière les fourneaux, sourit-il. Je suis donc heureux de ne pas avoir renoncé à mon métier à cause de mon handicap... »